

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 28 (1920)
Heft: 12

Artikel: Les archives se la seigneurie du Martheray, à Begnins
Autor: Campiche, F.-Raoul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-23015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ARCHIVES DE LA SEIGNEURIE DU MARTHERAY, A BEGNINS

Le château du Martheray, qui partageait la seigneurie de Begnins avec ceux de Serraux, de Cottens, de Rochefort et Menthon, possédait jadis des archives assez importantes. Classées méthodiquement en 1795 par un archiviste du nom de Prestreau, elles furent vendues un demi siècle plus tard avec la bibliothèque de cette maison seigneuriale à l'historien genevois E.-H. Gaullieur. Celui-ci, à son tour, embarrassé peut-être par les manuscrits, chercha à s'en défaire en les offrant à la commune de Nyon pour une somme relativement minime. A cet effet, il adressa au syndic de cette Ville une lettre dont voici le texte : ¹

« Genève, le 31 juillet 1854.

Monsieur le syndic,

» Ayant acquis, l'automne dernier, tous les manuscrits et livres du château de Begnins, je viens d'en achever le dépouillement. J'y ai trouvé environ soixante titres anciens sur parchemin, dont le plus ancien remonte à l'an 1332 et les plus modernes sont du XVII^{me} siècle. Beaucoup de ces documents ont un intérêt réel pour l'histoire de Nyon et des environs. Il y a entre autres un parchemin de 1443 qui forme un rouleau de plus de cent pieds de long et qui concerne Nyon et à peu près toutes les localités du district.

» Il y a aussi environ quarante gros volumes de grosses notariées et autres titres depuis le XIV^{me} jusqu'au XVII^{me} siècle, dont plusieurs peuvent avoir un intérêt du même genre.

¹ Archives de Nyon, Estampille Bleue C (à la date).

» J'ai pensé, Monsieur le syndic, qu'il pourrait convenir à la Ville de Nyon, d'acquérir ces documents pour ses archives ou pour celles du district ; je céderais le tout pour une centaine de francs. C'est ce qui m'a engagé à vous entretenir de cet objet.

» Veuillez, je vous prie, Monsieur le syndic, agréer l'assurance de mon dévouement respectueux.

(Signé) E. H. GAULLIEUR. »

Cent francs pour soixante parchemins et quarante volumes !! En vérité, c'était pour rien, et aujourd'hui, une pareille offre trouverait facilement un amateur. Mais à cette époque on n'attribuait pas, aux documents historiques, la même valeur qu'actuellement. Aussi ne faut-il point s'étonner que le marché proposé ne fut pas conclu, du moins nous n'en avons trouvé aucune trace dans les archives de l'ancienne capitale du Comté des Equestres.

Que sont devenus ces précieux manuscrits ? Il est plus aisé de poser la question que d'y répondre. En effet, Eusèbe-Henri Gaullieur, secrétaire général de l'Institut genevois, mourut à Genève, le 29 avril 1859, laissant pour héritiers Blanche, Henri et Gustave Gaullieur, ses enfants. A cette date était-il encore possesseur des archives qui nous occupent ou avait-il réussi à les négocier dans l'intervalle ? Voilà un point que nous n'avons pu éclaircir. Sur la foi d'une tradition, d'après laquelle M. G. Revillod, fondateur du musée de l'Ariana, à Varembe près Genève, serait rendu acquéreur des papiers Gaullieur, nous avons fait dans ce musée, avec l'autorisation du Conseil Administratif de la Ville de Genève, des recherches approfondies, mais sans succès.

Par contre, les Archives d'Etat de Genève possèdent, sans que nous sachions comment il lui est parvenu, un lot de

cent quatre-vingts pièces détachées (1400-1769), plus une grosse de reconnaissances rière Luins, Burtigny, Marchissy, Bursins, Cuinsins, Dullit et Vincy (1526-1542), provenant du même fonds. Mais ce lot paraît en avoir été distrait, antérieurement, à l'acquisition du restant faite par Gaullieur.

De toute façon il y aurait un intérêt direct à savoir où sont actuellement les documents que ce dernier offrait en vente, car, jusqu'à preuve du contraire, nous ne croyons pas à leur destruction complète. Quelque lecteur avisé, de la *Revue Historique*, pourrait-il nous renseigner à cet égard ?

F.-Raoul CAMPICHE, archiviste.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 1^{er} septembre 1920, à Montreux :

Salle du Conseil communal du Châtelard.

Continuant une tradition qui leur est chère, les membres de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie se réunissaient hors de Lausanne, à la fin de l'été, le 1^{er} septembre 1920. C'est Montreux que le Comité avait choisi comme lieu de réunion. A 10 h. 30, M. le Président Mottaz, déclarait la séance ouverte dans la salle du Conseil communal du Châtelard, aimablement mise à notre disposition par les autorités de la Commune. Après un bref discours, M. le Président donne la parole à M. H. Ravussin, vétérinaire à Clarens, qui entretient l'assistance des *Marques de famille dans la Suisse romande*.

Le conférencier, qui connaît à fond ce sujet peu étudié en Suisse française, ajoute à sa connaissance approfondie de la littérature spéciale, de très nombreuses observations personnelles, recueillies soit dans le cercle de Montreux, soit à Clarens, soit dans le Jura bernois, au cours de fréquents services militaires. Et il parle avec beaucoup